

<ul style="list-style-type: none"> • Samedi 07 mars 2020 • Dimanche 08 mars 2020 • 2 réunions 	<h2 style="margin: 0;">Interclubs Avenirs</h2>	<ul style="list-style-type: none"> • Piscine municipale Michel NERON de Rémire-Montjoly. • Bassin : 25 mètres. • Organisation : Ligue de Natation de Guyane.
<h3 style="margin: 0;">Conditions d'accès</h3>		
<p><u>Catégories d'âge :</u> <u>Avenirs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Filles 6 à 10 ans (2014 à 2010) • Garçons 6 à 11ans (2014 à 2009) <p><i>Pass'compétition Natation Course obligatoire pour les filles et les garçons de 6 à 11 ans (2014 à 2009)</i> <u>Licence "Compétition Natation Course" obligatoire.</u></p>	<p>Compétition par équipe de 4 nageurs Nombre d'équipes par club : libre</p> <p><u>Droits d'engagements :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 25 € par équipe 	
<h3 style="margin: 0;">Engagements</h3>	<h3 style="margin: 0;">Résultats</h3>	
<ul style="list-style-type: none"> • Propositions extraNat : jusqu'au lundi 02 mars 2020 – 23h59 (heure de Paris) • Programme sur le site de la Ligue : jeudi 5 mars 2020. 	<ul style="list-style-type: none"> • Publication sur le site de la Ligue : J+2 (J dernier jour de la compétition) • Envoi serveur FFN : J+2 • Publication sur le site de la FFN : J+4 (indicatif) 	

CONTENU

Epreuves individuelles (5 en dames et 5 en messieurs) :

- 50 m Nage Libre
- 50 m Dos
- 50 m Brasse
- 50 m Papillon
- **100 m 4 Nages (tous les nageurs de chaque équipe doivent nager cette épreuve)**

Epreuves de relais (2 en dames et 2 en messieurs) :

- 4 x 50 m Nage Libre
- 4 x 50 m 4 Nages

EXTRAIT DU REGLEMENT

- Se référer à l' "Annuel Règlements FFN 2019/2020" pages 84-85
- Chaque équipe est composée de 4 nageurs avec l'obligation de participer à 2 épreuves individuelles, dont le 100 m 4 Nages, ainsi qu'aux relais. Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées. Lorsque les titulaires du premier relais ont nagé aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.
- Seules les équipes complètes sont comptabilisées dans le classement général.
- Le classement des équipes est établi au cumul des points obtenus à la "Table de Cotation Fédérale (saison 2016/2017 et après)" par chaque nageur et par chaque relais.
- S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des 2 départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

RECOMPENSES

- Trophées aux 3 premières équipes dames et messieurs au cumul des points.

QUALIFICATIONS

- Néant.

Interclubs Avenirs

REMIRE-MONTJOLY – Piscine Michel NERON

Samedi 07 et Dimanche 08 mars 2020

Bassin de 25 m – 6 couloirs

PROGRAMME

Samedi 07 mars 2020	Dimanche 08 mars 2020
1^{er} réunion Ouverture des portes : 15 h 00 Début des épreuves : 17 h 00	2^{ème} réunion Ouverture des portes : 07 h 00 Début des épreuves : 09 h 00
<ul style="list-style-type: none">▪ 4 x 50 NL Dames – Avenirs▪ 4 x 50 NL Messieurs – Avenirs ▪ 100 4 Nages Dames – Avenirs (obligatoire)▪ 100 4 Nages Messieurs – Avenirs (obligatoire) ▪ 50 Papillon Dames – Avenirs▪ 50 Papillon Messieurs – Avenirs ▪ 50 Dos Dames – Avenirs▪ 50 Dos Messieurs – Avenirs Fin de la réunion	<ul style="list-style-type: none">▪ 50 Brasse Dames – Avenirs▪ 50 Brasse Messieurs – Avenirs ▪ 50 NL Dames – Avenirs▪ 50 NL Messieurs – Avenirs ▪ 4 x 50 4 Nages Dames – Avenirs▪ 4 x 50 4 Nages Messieurs – Avenirs Fin de réunion